



AVIS PUBLIC

**AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DE-HAM
CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL**

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, directrice générale greffière-trésorière de la susdite municipalité,

QUE conformément à l'article 148 du Code municipal du Québec, le conseil de la Municipalité de Notre-Dame-de-Ham a adopté, lors de sa séance tenue le 1 décembre 2025 une résolution par laquelle est établi le calendrier des séances ordinaires pour l'année 2026

QUE les jours et l'heure du début de chacune des séances ordinaires sont fixés comme suit :

DATES	HEURE	DATES	HEURE
12 janvier 2026	19h30	13 juillet 2026	19h30
9 février 2026	19h30	3 août 2026	19h30
9 mars 2026	19h30	Mardi 8 sept	19h30
Mardi 7 avril 2026	19h30	5 octobre 2026	19h30
4 mai 2026	19h30	2 novembre 2026	19h30
1 juin 2026	19h30	14 décembre 2026	19h30

QUE le conseil invite cordialement ses citoyennes et citoyens à assister aux assemblées publiques qui se tiendront en cours d'année.

Donné à Notre-Dame-de-Ham ce 2 décembre 2025.

Geneviève Boutin

Directrice générale greffière-trésorière